

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 31 JANVIER 2019

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 31 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 janvier 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 10, Votants : 11.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUEDON, Sandrine HAGNIER, Robert RIVOIRE, André BRAUD, Odile BRAUD, Patrick BOURDEAUX, Susanna DEGHAÏE, Emmanuelle DUCRET, Jean-François LEROY

Absents excusés : Adrien FARÉ, pouvoir à Frédéric FARÉ

Absents : Jérôme CRIBIER
Robert RANA

Secrétaire de séance : Robert RIVOIRE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2018

Approbation à l'unanimité.

Ralliement à la procédure de passation d'une convention de participation 2020-2025 relative au risque Santé

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le CIG va engager une procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation 2020-2025 relative au risque « Santé ».

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer le ralliement à la procédure de passation de la convention de participation 2020-2025 relative au risque santé.

Convention prévoyance avec le CIG Grande Couronne.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le CIG a procédé à une mise en concurrence pour une nouvelle convention de participation sur le risque « Prévoyance » et que la mutuelle MNT a été retenue comme l'offre la mieux disant. La signature par la mairie de Villiers-le-Mahieu à cette convention permettra aux agents de la commune qui le souhaitent de souscrire à un contrat garantissant le risque « Prévoyance », leur assurant le versement de prestations en cas d'incapacité de travail.

Le conseil municipal après avoir délibéré, autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer la convention prévoyance avec le CIG.

Subvention 2019 pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le Maire rappelle que la subvention versée au CCAS en 2018 était de 10 000 euros, il propose de conserver le même montant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité une subvention de 10 000 euros au CCAS pour l'année 2019.

Subvention 2019 pour la Caisse des Écoles (CDE)

Monsieur le Maire rappelle que la subvention habituellement versée à la CDE est de 6 000 euros, il propose de maintenir le même montant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité une subvention de 6 000 euros à la Caisse des écoles pour l'année 2019.

Questions diverses

Modification du PLU.

Christian Colleu informe l'assemblée qu'une déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU a été transmise à la DRIEE, à la demande du Parc zoologique de Thoiry. Cette modification est pilotée par l'agence Gilson & associés, elle s'effectue avec enquête publique, les frais de procédure sont pris en charge par le Parc zoologique de Thoiry.

Monsieur le Maire propose aux élus de profiter de relire le règlement du PLU actuel et de relever les points qui mériteraient d'être corrigés (dans la limite de ne pas faire évoluer le droit à construire de plus de 20% et sans toucher au zonage). Il demande de faire remonter toutes les remarques avant fin février afin de voir ce qu'il est possible de faire avec le cabinet Gilson. Le coût de cette opération est estimé à 800 euros.

Le règlement du PLU en cours (version du 12 février 2015) est disponible sur le site Web.

Réunion de la commission Bâtiments.

Patrice Couedon propose que les membres de la commission Bâtiments se réunissent le 21 février prochain à 18h30 en mairie.

Pose de rambardes de sécurité.

Patrice Couedon propose que les quelques rambardes soudées actuellement en stock, soient posées sur les trottoirs, en face des rétrécissements de voies, notamment rue des Prés et rue du Centre. Ceci éviterait que des véhicules forcent leur passage en montant sur les bordures de trottoir.

Réparation de la sonnerie de l'horloge de la mairie.

Le mécanisme électronique de sonnerie de l'horloge de la mairie est hors d'usage. L'entreprise Bodet a établi un premier devis. Patrice Couedon se charge de contacter une seconde entreprise.

Le terrain multisports

Sandrine Hagnier informe les élus que les notifications d'attribution des 3 subventions demandées pour le financement du terrain multisports sont parvenues en mairie. Ces subventions couvriront 65% du montant des travaux.

L'ajout d'une table de ping-pong, d'un 2ème filet de tennis pour l'école et l'installation d'un filet pare-ballons côté rue Normande ont été demandés récemment à la société Agorespace.

Vente ambulante au détail sur la commune

Le maire informe qu'il n'a pas reçu à ce jour de nouvelles de l'éleveur qui proposait la vente au détail de sa production, un jour par semaine dans la commune.

Vente d'un bien communal

La vente prévue de la parcelle J296 est compromise, la mairie ayant découvert l'existence d'un droit de passage sur le terrain.

Séance levée à 21h15